



Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE

Actualité

ÉDITION RÉGULIÈRE

N° 106

NOVEMBRE 2023



L'EXPO DE LA PETITE BRIQUE À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON!

PREMIÈRE ÉDITION DE L'EXPO DE LA PETITE BRIQUE : UN ÉVÉNEMENT PASSIONNANT À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON.

Dans un coin tranquille de Sainte-Cécile-de-Milton, Daniel Pinsonneault et sa famille vivent une vie bien remplie. En tant que fier propriétaire des Vivaces d'Émilie, Daniel a ajouté une nouvelle passion à son quotidien au fil des années : les LEGO®.

Cependant, il a rapidement remarqué l'absence d'une exposition dédiée à ce jouet créatif dans notre région. C'est alors qu'il a décidé de prendre les choses en main.

Pour la première fois, Sainte-Cécile-de-Milton accueillera la première édition de "L'Expo de la Petite Brique" les 4 et 5 novembre prochains, dans notre salle communautaire. Et vous pouvez être sûr qu'il ne fait pas les choses à moitié.

Plus de 15 thèmes différents seront présentés lors de l'événement, ainsi que les plus grands modèles de la

marque LEGO®. Pour les connaisseurs, cela signifie que vous pourrez admirer des constructions telles que la Tour Eiffel, le Colisée ou même une carte du monde, toutes en briques LEGO®. De plus, il y aura des créations originales et d'autres montages qui raviront les enfants de 0 à 107 ans. La salle communautaire sera remplie de merveilles LEGO® à découvrir.

M. Pinsonneault a également pensé aux plus jeunes en dédiant un espace de jeux spécialement pour eux. De plus, une boutique sera ouverte au public, offrant l'opportunité de commencer les achats des Fêtes en avance.

N'oubliez pas de marquer ces dates dans votre calendrier, car "L'Expo de la Petite Brique" promet d'être un événement exceptionnel pour notre communauté. Venez célébrer la créativité, l'ingéniosité et la passion pour les LEGO® avec nous les 4 et 5 novembre à la salle communautaire. C'est un rendez-vous que vous ne voudrez pas manquer !

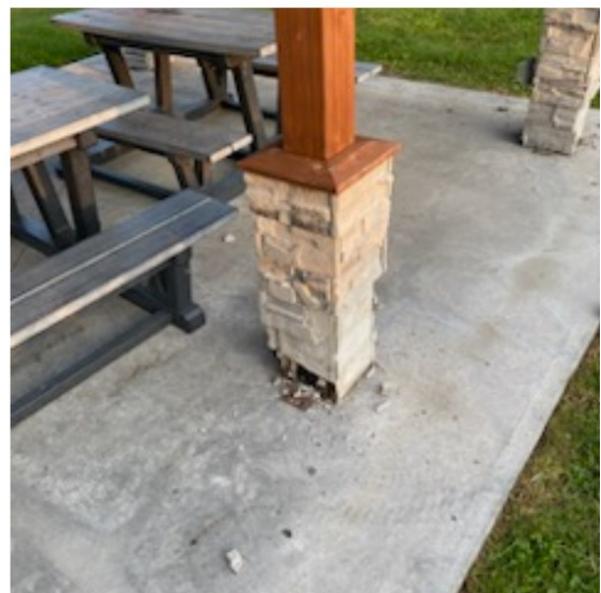


VANDALISME

Depuis plusieurs semaines, des actes de vandalisme ont été commis à l'encontre des bâtiments et des équipements municipaux dans les parcs. Il s'agit de graffitis sur du mobilier urbain, des bâtiments et des équipements municipaux, en plus de bris sur le gazebo et les modules de jeux.

Toutes les mesures nécessaires sont prises par la Municipalité afin que cessent de telles méfaits. La Sureté du Québec a été saisie du dossier.

Nous invitons les citoyens à nous faire part de toute information qui pourrait nous aider à identifier les responsables de ces actes. Soyez assurés que toute information transmise sera traitée de façon confidentielle.



LES NOUVELLES



LA GRANDE MARCHÉ À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

C'est sous une météo couverte, mais clémente que la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton a tenu la Grande Marche le 15 octobre dernier, rassemblant près de 150 participants enthousiastes. Cet événement, organisé en collaboration avec ses partenaires locaux et de valeureux bénévoles, a connu un vif succès.

Deux parcours étaient proposés aux marcheurs, offrant des options pour tous les niveaux de condition physique : un itinéraire de 5 km et un autre de 2 km.

Avant le début de la marche, Joannie Tétreault a dirigé une séance d'échauffement collectif, permettant ainsi aux participants de se préparer de manière adéquate.

Le départ de la marche a été marqué par le maire de la municipalité, Monsieur Paul Sarrazin, symbolisant ainsi le début de cette journée axée sur le bien-être et la communauté. À leur retour, les marcheurs étaient chaleureusement accueillis avec une délicieuse soupe au poulet et nouilles provenant de la ferme Johel, offerte généreusement par cette dernière.

De plus, un espace ludique avec un jeu gonflable a été mis à disposition, offrant des activités divertissantes et des défis pour les adultes et les enfants. Cet ajout a permis de créer un moment de convivialité et de joie partagée entre les participants.

L'engouement suscité par cette Grande Marche est un véritable témoignage de son succès. La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton se réjouit de l'accueil favorable réservé par la communauté et envisage avec enthousiasme de réitérer cette initiative l'année prochaine. Cet événement rassembleur contribue indéniablement au renforcement des liens au sein de notre belle municipalité rurale.



SOIRÉE COMMÉMORATIVE DE REMISE DE MÉDAILLES ET ÉPINGLETTES DU SERVICE DE SÉCURITÉ DES INCENDIES

Le 27 juin dernier avait lieu la soirée commémorative de remise de médailles et épinglettes soulignant les années de service distinguées des membres de votre service incendie. Lors de cette soirée, 15 pompiers et premiers répondants se sont vu décerner la décoration soulignant leurs 5 ans, 10 ans, 15 ans et même 20 ans de loyaux services auprès de la communauté.

Messieurs les maires de Sainte-Cécile-de-Milton et de Roxton Pond ont profité de cette occasion pour faire l'annonce d'amélioration de certaines conditions de travail du personnel en fonction, mais également certaines dispositions qui favoriseront l'embauche et la rétention des pompiers pour les années futures.

Le directeur du service incendie de Roxton Pond/Ste-Cécile-de-Milton, Monsieur Stéphane Dufresne, tient à remercier et féliciter les membres de son équipe actuelle, mais également ceux qui ont fait partie de l'histoire de cette excellente organisation au service des citoyens!



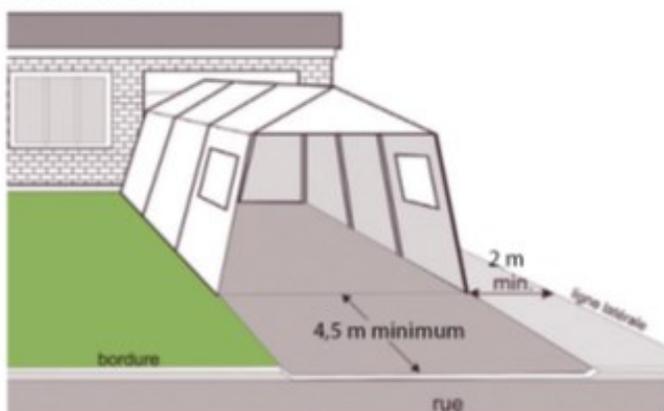
UNE MUNICIPALITÉ CRAQUANTE !
miltonqc.ca

ABRIS D'AUTOS ET AUTRES ABRIS

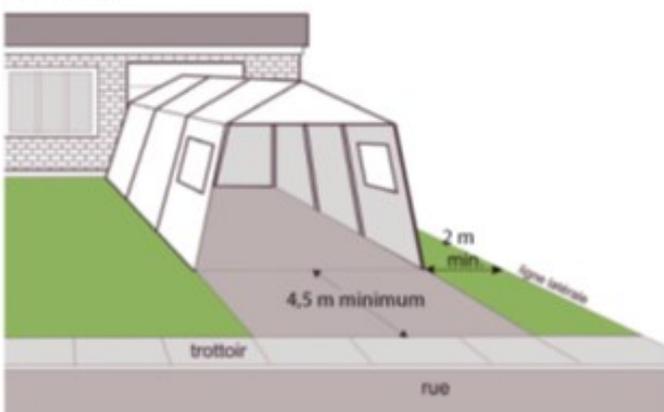
La présence d'un abri d'auto ou autre abri temporaire sur votre terrain est autorisée du 15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante.

En dehors de cette période, le maintien de telles installations constitue une infraction passible d'une amende. Les déplacer à l'abri des regards ne suffit pas. Il faut tout démanteler (la toile et la structure).

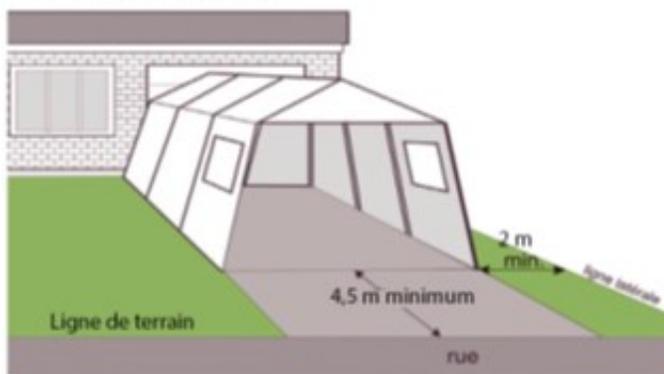
Avec bordure de rue



Avec trottoir



Sans bordure de rue ou trottoir



BRÛLAGE DES FEUILLES MORTES

Il est interdit à toute personne d'allumer un feu d'abattis (brûlage de branches, de feuilles mortes ou de matières similaires) à l'intérieur du périmètre urbain et sur les terrains dont la superficie est inférieure à 5 000 m² en zone agricole.

Dans les autres circonstances, un permis, accompagné de conditions, est nécessaire avant de procéder à un tel feu. Contactez le responsable de l'urbanisme pour en savoir plus à ce sujet au 450-378-1942 poste 123.

NETTOYAGE DES PONCEAUX

Comme à chaque année à l'automne, nous avons une accumulation de résidus de sédiments et de feuilles qui contribue au blocage des ponceaux, conc à leur mauvais fonctionnement.

Ainsi, nous invitons les propriétaires à effectuer un nettoyage préventif à la fin de l'automne. Ceci permettra d'éviter le blocage du ponceau, les dommages au fossé et au pavage de la rue lors de la crue printanière.

CHEMINÉE ET FOYER

Chaque bûche brûlée laisse des traces de suie et de goudron, d'où la création de crésote (formée par la condensation de gouttelettes de goudron sur les parois).

Le *Code national de prévention des incendies du Canada* précise qu'une accumulation de plus de 3 mm (1/8 po) de crésote ou de particules de suie sur les parois d'une cheminée représente un risque potentiel d'incendie.

Le ramonage sert donc à nettoyer la cheminée afin de lui permettre de bien faire son travail, soit d'évacuer les gaz et la fumée.

Le ramonage est nécessaire tous les ans, que vous utilisiez du bois sec ou non. Le bois sec produit aussi de la crésote. Choisissez bien vos essences de bois pour avoir l'effet escompté. Les bois durs et denses comme l'érable et le chêne ont une bonne valeur calorifique alors que d'autres sont moins performants, mais font l'affaire pour les journées moins froides du printemps et de l'automne.





LES CHIENS DANS L'ENVIRONNEMENT PUBLIC

Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser. Sauf dans une aire d'exercice canin ou lors de sa participation à une activité canine, notamment la chasse, une exposition, une compétition ou un cours de dressage, un chien doit également être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m.

Un chien de 20 kg (44 livres) et plus doit en outre porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais.

ENREGISTREMENT ET ERRANCE DE VOTRE CHIEN

Votre chien doit être en tout temps sous votre contrôle et muni d'une **médaille**.

N'oubliez pas de **l'enregistrer** auprès de la Municipalité. Si vous ne le faites pas, vous êtes passible d'une amende de 250 \$ à 750 \$ par chien. De plus, si la SPA des Cantons intervient pour un chien se trouvant en errance dans un chemin public ou sur une autre propriété que la vôtre, vous êtes passible d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$ par chien. En somme, pour un chien non enregistré et en errance, l'amende finale peut être de 750 \$ à 2 250 \$.

LE CONTRÔLE DE VOTRE CHIEN, EN TOUT TEMPS

Lorsque votre chien est en liberté sur votre terrain sans sa laisse, n'oubliez pas **qu'il doit rester à l'intérieur des limites de terrain de votre propriété**.

Hors de ces limites, le gardien de l'animal doit le tenir captif ou en laisse et en avoir le contrôle. Il doit être capable de retenir l'animal en laisse, sans que celui-ci lui échappe, et être capable de contrôler ses déplacements.

Si votre chien se retrouve à l'extérieur des limites de votre terrain lorsqu'il est en liberté (sans laisse), vous êtes passible d'une amende minimale de **200 \$** et maximale de **400 \$**, en plus des frais associés.

Soyez vigilant!



UN NOUVEAU FONDS DE 900 000 \$ POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES DE LA HAUTE-YAMASKA

La MRC de La Haute-Yamaska, l'Entrepreneuriat Haute-Yamaska, le gouvernement du Québec, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et les Fonds locaux de solidarité FTQ sont fiers d'annoncer la création d'un fonds de 900 000 \$ visant à favoriser la croissance des entreprises du territoire de la MRC de La Haute-Yamaska.

Ce nouveau Fonds local de solidarité (FLS) a comme objectif d'accélérer la réalisation de projets de démarrage, d'expansion et d'acquisition d'entreprises sur le territoire de la MRC.

Intéressé.e? Faites-en la demande en ligne au : entrepreneuriathauteyamaska.ca/aide-au-financement-dentreprise/



Fonds local de solidarité

900 000 \$ pour soutenir les entreprises d'ici

Information : entrepreneuriathauteyamaska.ca

BIEN CHOISIR SA CAISSE DE CLÉMENTINES : L'ÉCOLO-TRUC DE LA MRC

Avec la venue des temps plus frais vient aussi l'arrivée des caisses de clémentines en épicerie. Au moment de l'achat, deux choix s'offrent à vous :

- (1) une caisse en bois avec un filet de plastique
- (2) une caisse en carton avec un dessus protecteur en carton.



Laquelle choisir? La seule option entièrement recyclable est celle en carton. Pour ceux qui optent pour la caisse en bois, le filet doit être disposé aux ordures et la caisse, à l'écocentre!

La caisse de bois collectée aux écocentres est utilisée en valorisation énergétique pour remplacer les combustibles fossiles dans des usines québécoises.

ÉCOCENTRES : BIENTÔT DE RETOUR À L'HORAIRE D'HIVER

L'écocentre à Granby retournera bientôt à son horaire hivernal. De décembre à mars, l'écocentre est ouvert du mercredi au samedi, de 8 h à 17 h.

L'horaire de l'écocentre à Waterloo reste inchangé, soit du mercredi au samedi, de 8 h à 17 h.

RETOUR DES COLLECTES MENSUELLES DU BAC BRUN

La dernière collecte hebdomadaire du bac brun aura lieu du 20 au 24 novembre prochain. Ensuite, il sera collecté une seule fois en décembre, puis aux deux semaines jusqu'en mai.

Avant les premiers froids, pour éviter que les matières gèlent et collent aux parois du bac, doublez-le d'un grand sac de papier pour les résidus de jardin! Pour d'autres trucs et astuces, visitez le GENEJETER.COM/COMPOSTER.

LES RENDEZ-VOUS agroalimentaires

DES FÊTES 2023

Des marchés agroalimentaires des Fêtes partout en Haute-Yamaska!

Gourmands et fins palais pourront faire le plein de provisions des Fêtes du 25 novembre au 10 décembre dans l'un des quatre marchés agroalimentaires de Noël organisés sur le territoire de La Haute-Yamaska.

Ne manquez pas le rendez-vous le plus près de chez vous! marchepublicgranby.ca

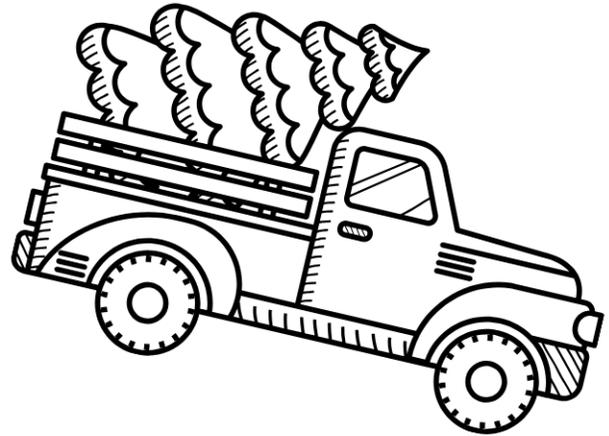
ROXTON POND	WATERLOO	GRANBY	ST-JOACHIM
905, St-Jean	5005, Foster	280, Principale	655, Principale
25 novembre 9 h à 16 h	26 novembre 9 h à 16 h	1 ^{er} décembre 16 h à 20 h 2-3 décembre 9 h à 16 h	10 décembre 10 h à 14 h



142, rue Dufferin, Granby
450 378-9975 | haute-yamaska.ca

GENEJETER.COM

TOUT SUR LES COLLECTES ET LES ÉCOCENTRES



Coloriages

Demande à tes parents un bon chocolat chaud, enfile ton pyjama le plus confortable et profite de quelques minutes tranquilles pour dessiner!

Cette activité permet à ta créativité de s'exprimer, elle fixe le moment présent et aide à réduire le stress.

Tu peux aussi écouter la musique que tu aimes en même temps!



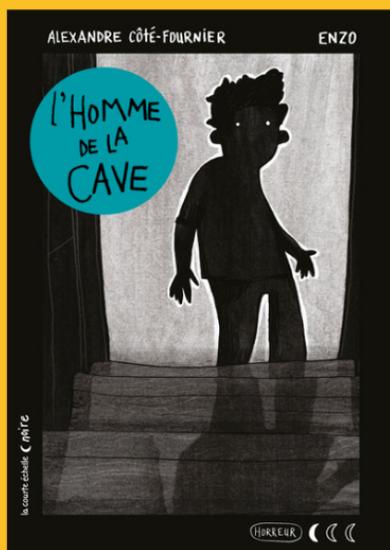
7 ans et plus

Interdit aux peureux !

On te propose *L'Homme de la cave*, un roman d'Alexandre Côté-Fournier classé pour les 7 ans et plus.

Chaque fois qu'il doit descendre à la cave, Colin a la désagréable impression que quelqu'un, tapi dans l'obscurité, l'observe. Le garçon met cette sensation sur le compte de son imagination jusqu'au jour où il réalise qu'il a raison : un vieux tableau accroché sur l'un des murs est hanté par un baron malcommode et affamé. Colin devra trouver le courage d'échapper à l'emprise du fantôme.

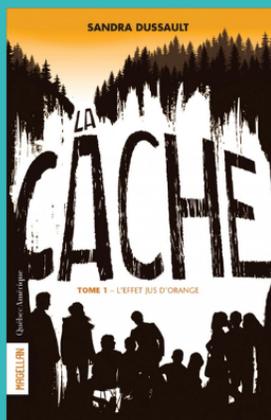
Une histoire juste assez effrayante pour inquiéter et faire sourire à la fois !



SUGGESTIONS DE LECTURE



12 ans et plus



Une catastrophe oblige des jeunes à se réfugier dans un abri inconnu de tous, situé sous leur école... Le scénario a-t-il été écrit d'avance? Les jours s'écoulent, les tensions s'accroissent, l'énergie s'agglutine comme dans un concentré de jus d'orange et des pouvoirs étonnants se développent: télékinésie, don de guérison, transfert d'énergie... Les élèves sont-ils en sécurité ou tenus prisonniers? Pourquoi eux? Que s'est-il réellement passé le 18 décembre? Qu'est-ce qui les attend hors de la Cache?

3-6 ans



Tu connais *la Tribu qui pue*? C'est une bande d'enfants qui vivent dans des cabanes de branches avec leurs amis les animaux. Il y a Laurent, le garçon aux cheveux rouges et aux deux renards. Lucie, celle qui a des tresses et une couleuvre. Et puis il y a surtout Fanette Ducoup, leur chef. Celle qui a sauvé toute la tribu des griffes d'Yvonne Carré.



Programme

de subvention pour
l'utilisation de produits
d'hygiène féminine durables



C'est avec une joie non dissimulée que le conseil a mis de l'avant ce programme, afin d'inciter les citoyennes à se procurer des produits d'hygiène féminine durables et responsables de la nature.

Ce programme vert accorde le remboursement de 50 % des coûts des produits d'hygiène féminine durables, jusqu'à un maximum de 100 \$ par adresse.

Pour vous en prévaloir, consultez le dépliant disponible en ligne au miltonqc.ca.

Il est bon de rappeler que le Programme de soutien financier pour l'utilisation de couches réutilisables permet, pour sa part le remboursement de 50% du coût d'achat des couches lavables, jusqu'à un maximum de 150 \$.



Merci AUX BÉNÉVOLES

C'est le 2 décembre prochain que se déroulera une réception visant à remercier l'ensemble de l'action bénévole dans notre communauté.

Il s'agit en effet de prendre un moment pour souligner le travail de nombreuses citoyennes et de nombreux citoyens qui donnent de leur temps pour faire de notre municipalité un milieu accueillant où il fait bon vivre. Sans eux, plusieurs activités n'auraient pas la même ampleur, ou n'auraient tout simplement pas lieu.

Au nom de votre conseil municipal et de son administration, nous vous disons: Merci!

SURVEILLANT.E À LA PATINOIRE

RECHERCHÉ.E!

Deux postes à temps partiels sont à combler pour assurer la surveillance, faire appliquer les règles d'utilisation de la patinoire et assurer l'entretien ménager du chalet des patineurs.

Poste temporaire
Soirs et fins de semaine
Environ 20 heures par semaine

POUR POSTULER

Faites nous parvenir votre cv au viocommunautaire@miltonqc.ca



Séance d'informations

4 décembre à 18 h 45, salle communautaire

Le sergent Jacques Roy du poste de la MRC Haute-Yamaska sera des nôtres pour nous informer du fonctionnement de la couverture policière de notre territoire, en plus de répondre à toutes vos questions. C'est un rendez-vous au 130, rue Principale. Bienvenue à tous!

DANSES DE LA FADOQ!

8 novembre
10 décembre
20 h à 23 h

Dansez
comme si personne
ne regardait!



*Reynald Laroque
à la musique!*

Salle communautaire

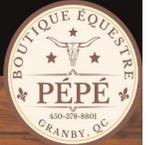
Information

Lucienne Riel
450 361-2776



Billet en vente!

Contactez un membre des Loisirs ou
Lyne Paradis
450-372-6509



En vedette
Dany Chamberlain



18 novembre à partir de 19h
À la Salle communautaire
130 rue principale
Sainte-Cécile-de-Milton

Cout: 10\$
incluant une consommation



*Toast
et café*



50 ans
et +

Gratuit!

**Les mardis
14 nov. et 5 déc.
8 h 30 à 10 h
Salle communautaire**

Nuit du 4 au 5 novembre
On recule l'heure!



MARCHÉ DE NOËL



APPEL AUX EXPOSANTS!!

**Dimanche 19 novembre
10h à 16h**

**Salle communautaire
130, rue Principale**

Marchefermiermilton@gmail.com



**Déposez vos denrées à
la salle communautaire
Dimanche 3 décembre 13 h à 16 h**

**PORTE À PORTE
Dimanche 3 décembre 13 h à 16 h**

**En ligne au :
GUIGNOLEESOS.ORG**

Au profit de



L'ATELIER DES LUTINS[®]

9 décembre de 9 h à 12 h
Salle communautaire

Inscription requise par courriel
loisirmilton@gmail.com

Mentionner :

- Noms
- Nb de participants

Construisez votre maison de pain
d'épices en famille et vivez un conte de
Noël raconté par Mère-Noël!



INFOS-EN BREF

NOVEMBRE 2023

1		Collectes des ordures ménagères et des matières organiques
4+5		Exposition de LEGOS
4 au 5		Dans la nuit, changement d'heure (NOUS REÇULONS D'UNE HEURE)
8		Collectes des matières recyclables et organiques
10		Danse FADOQ dès 20 h Salle communautaire
11		Jour du souvenir
12		Au chemin, collecte surplus de feuilles et résidus de jardin
13	19 h 30	Séance publique, bienvenue à tous! Salle communautaire
14	8 h 30	Toast & Café, 50 ans et + Salle communautaire
15		Collectes des ordures ménagères et matières organiques
18		Soirée country dès 19 h Salle communautaire
19	10 h	Marché de Noël Les Loisirs Ste-Cécile Inc. Salle communautaire
22		Collectes des matières recyclables et organiques
29		Collecte des ordures ménagères

DÉCEMBRE 2023

2	17 h	Soirée reconnaissance des bénévoles
4	18 h 30	Rencontre citoyenne avec le sergent Jacques Roy
4	19 h 30	Séance publique, bienvenue à tous! Salle communautaire
5	8 h 30	Toast & Café, 50 ans et + Salle communautaire
6		Collectes des matières recyclables et organiques
8		Danse de la FADOQ Dès 20 h Salle communautaire
9		Atelier des lutins par les Loisirs Ste-Cécile Inc.

DÉCEMBRE (suite) 2023

10	19 h 30	Séance publique (adoption budget 2024) Salle communautaire.
13		Collecte des ordures ménagères
20		Collecte des matières recyclables
22		Hôtel de ville FERMÉ jusqu'au 2 janvier 2024
25		Joyeux Noël!
27		Collecte des ordures ménagères

CONSEIL MUNICIPAL

Paul Sarrazin, maire | 450 378-1942 | 450 777-6717
maire@miltonqc.ca

Ginette Prieur, conseillère siège 1 | 450 531-6517
gprieur@miltonqc.ca

Sylvain Roy, conseiller siège 2 | 450 378-6909
sroy@miltonqc.ca

Johanna Fehlmann, conseillère siège 3 | 450 777-5629
jfehlmann@miltonqc.ca

Jacqueline L. Meunier, conseillère siège 4 | 450 378-6809
jmeunier@miltonqc.ca

Pierre Bernier, conseiller siège 5 | 450 776-6218
pbernier@miltonqc.ca

Sylvain Goyette, conseiller siège 6 | 450 777-1346
sgoyette@miltonqc.ca

ADMINISTRATION | 450 378-1942

Sofiane Fiala, directeur général par intérim et responsable du service de l'urbanisme | Poste 122
direction@miltonqc.ca

Luc Ménard, responsable des travaux publics | poste 132
travauxpublics@miltonqc.ca

Karine Laplante, responsable des loisirs, de la vie communautaire et des communications | poste 126
viecommunautaire@miltonqc.ca

William Bisson, inspecteur municipal | poste 123
inspecteur@miltonqc.ca

Andréa Olivarez, adjointe à la direction | poste 127
comptabilite@miltonqc.ca

France Tremblay, réceptionniste | poste 121
mun@miltonqc.ca